RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 08303
Numéro SIREN : 419 020 193
Nom ou dénomination : ABE CLEARING

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2013 sous le numéro de dépôt 92143

1309223601

DATE DEPOT :	2013-10-14
NUMERO DE DEPOT :	2013R092143
N° GESTION :	1998B08303
N° SIREN :	419020193
DENOMINATION :	ABE CLEARING
ADRESSE :	40 rue de Courcelles 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2013/05/23
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE VICE PRESIDENT
	RATIFICATION NOMINATION ADMINISTRATEUR(S)
	CHANGEMENT DE PRESIDENT
	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
14 OCT. 2013
Sous le N° : 92143

ABE CLEARING

Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 40, rue de Courcelles - 75008 Paris

R.C.S. PARIS B 419 020 193

Assemblée Générale 23 mai 2013

(Extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mai 2013)

Les associés (les « Associés ») d'ABE CLEARING S.A.S. à capital variable (« ABE CLEARING » ou la « Société ») se sont réunis le jeudi 23 mai 2013 à 13 heures dans les locaux de Sparkassenhaus, Charlottenstrasse 47, D-10115 Berlin, Allemagne.

La liste de présence est jointe en Annexe 2.

M. Giorgio FERRERO préside l'Assemblée Générale en sa qualité de Président de la Société.

Le Président accueille l'ensemble des représentants des Associés et, constatant que le quorum est atteint, 53 Associés sur 63 étant représentés à l'Assemblée, déclare que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Marc ROMILLY, de la S.A. 3AC, commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est excusé.

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

En l'absence de suggestions d'amendements, le Président soumet au vote de l'Assemblée Générale la résolution suivante :

> *« L'Assemblée Générale approuve l'ordre du jour de l'assemblée du 23 mai 2013, tel qu'inclus dans les documents adressés aux Associés en vue de la présente assemblée ».*

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'Assemblée est joint en Annexe 1.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL PRELIMINAIRE DE L'ASSEMBLEE DU 14 MAI 2012

En l'absence de suggestions d'amendements, le Président soumet au vote de l'Assemblée Générale la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 mai 2012, tel qu'inclus dans les documents adressés aux Associés en vue de la présente assemblée ».

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

.../...

6. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2012 (RESOLUTIONS ORDINAIRES DES ASSOCIES)

6.1 RESOLUTION PORTANT SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012

Après la présentation des comptes annuels d'ABE CLEARING, le Président donne lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice courant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Le texte des rapports a été envoyé avec les documents adressés aux Associés en vue de l'assemblée.

Le Président soumet au vote la résolution suivante relative aux comptes annuels, au bilan et à la gestion de la Société :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture, par le Président, du Rapport du Conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve :

- *les comptes annuels et le bilan de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, tels qu'ils ont été présentés,*

- *la gestion de la Société, telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et rapports.*

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2012 et au commissaire aux comptes au titre de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'article L227-10 du Code de Commerce concernant les conventions réglementées qui prirent effet en 2012, prend note que la convention de service relative aux services administratifs et de support approuvée par le Conseil d'administration de la Société le 21 novembre 2011 a été signée le 25 septembre 2012 par la Société et l'Association Bancaire pour l'Euro avec effet rétroactif au 1er janvier 2012.»

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

6.2 RESOLUTION PORTANT SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

En l'absence de questions et de commentaires, le Président soumet au vote de l'Assemblée Générale la résolution suivante relative à l'affectation des résultats financiers de la Société pour l'exercice 2012 :

« L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels 2012 présentent un profit de 1.274.729 EUR. Elle décide de l'affecter au poste Report à nouveau ».

Cette résolution est approuvée à l'unanimité, à l'exception d'une abstention.

7. INFORMATION SUR LA SITUATION FINANCIERE DE L'ANNEE 2013

La situation financière d'ABE CLEARING en 2013 est présentée aux Associés.

8. RATIFICATION DES REMPLACEMENTS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(RESOLUTION ORDINAIRE DES ASSOCIES)

Le Président informe l'Assemblée Générale que suite à la démission des membres du Conseil d'administration suivants, à savoir M. Diarmuid Hanrahan (Allied Irish Banks) et M. Bart Guns (KBC Bank NV), le Conseil d'administration a nommé M. Peter Vance (Allied Irish Banks) et M. Ivo De Meersman (KBC NV) en tant que remplaçants des administrateurs démissionnaires pour la durée de leur mandat respectif restant à courir.

« Conformément à l'article 18.5 des statuts de la Société, la présente Assemblée Générale ratifie la nomination de M. Peter Vance (Allied Irish Banks) et de M. Ivo De Meersman (KBC NV) en tant qu'administrateurs. Leur mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (pour M. Ivo De Meersman) et de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (pour M. Peter Vance). »

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

9. ELECTION DU PRESIDENT
(RESOLUTION ORDINAIRE DES ASSOCIES)

Le Président informe les Associés que le mandat du Président, M. Giorgio Ferrero, s'achève à l'issue de la présente Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. L'Assemblée Générale doit en conséquence procéder à la nomination d'un Président.

« Conformément à l'article 21.1 des statuts de la Société, les Associés doivent nommer un Président, qui sera en fonction pour une période de trois ans s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le candidat est la personne suivante :

M. Erkki Poutiainen (Nordea Bank Finland Plc)

Le Président élu par l'Assemblée Générale est M. Erkki Poutiainen.

Conformément à l'article 21.3 des statuts de la Société, le Président élu conformément à cette résolution est nommé pour un mandat de trois ans s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. »

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

10. ELECTION DU VICE-PRESIDENT
(RESOLUTION ORDINAIRE DES ASSOCIES)

Le Président informe les Associés que le mandat du Vice-Président, M. Robert Heisterborg, s'achève à l'issue de la présente Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. L'Assemblée Générale doit en conséquence procéder à la nomination d'un Vice-Président.

« Conformément à l'article 21.2 des statuts de la Société, les Associés doivent nommer un Vice-Président, qui sera en fonction pour une période de trois ans s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le candidat est la personne suivante :

M. Robert Heisterborg (ING Bank NV)

Le Vice-Président élu par l'Assemblée Générale est M. Robert Heisterborg.

Conformément à l'article 21.3 des statuts de la Société, le Vice-Président élu conformément à cette résolution est nommé pour un mandat de trois ans s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. »

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

11. ELECTION DE TROIS AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(RESOLUTION ORDINAIRE DES ASSOCIES)

« Le Président informe les Associés que trois autres administrateurs nommés par l'Assemblée Générale du 26 mai 2010 ont été nommés pour un mandat expirant à la date de la présente Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les administrateurs dont le mandat expire cette année sont :

- *Mme Marie Cheval*
- *M. Thomas Egner*
- *M. Hays Littlejohn*

Trois administrateurs doivent en conséquence être élus par la présente Assemblée Générale.

Les candidats sont les personnes suivantes :

- *M. Emmanuel de Bouard*
- *M. Thomas Egner*
- *M. Hays Littlejohn*

Les candidats élus par l'Assemblée Générale en qualité d'administrateurs sont :

- *M. Emmanuel de Bouard*
- *M. Thomas Egner*
- *M. Hays Littlejohn*

Conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société, les administrateurs nommés par la présente Assemblée Générale sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable. Leur mandat expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. »

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Le Président félicite les membres du Conseil d'administration qui viennent d'être élus ou réélus.

L'Assemblée Générale prend également acte de la démission, effective ce jour, de M.Olli Kähkönen du Conseil d'administration de la Société.

12. QUESTIONS DIVERSES ET PROCHAINE ASSEMBLEE

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 12 juin 2014 à Helsinki, Finlande.

.../...

Le Président clôt l'Assemblée Générale à 15 heures 30.
[Fin des extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mai 2013]

LE PRESIDENT SORTANT	LE PRESIDENT NOUVELLEMENT ELU	LE REPRESENTANT D'UN ASSOCIE
M. GIORGIO FERRERO	M. ERKKI POUTIAINEN	F X. Nivoit / HSBC France

Annexe 1

Ordre du jour de l'Assemblée

1. Approbation de l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal préliminaire de l'Assemblée Générale du 14 mai 2012

3. Rapport du Conseil d'Administration sur les activités de la Société
   3.1 Préparation de la plateforme STEP2 pour SEPA
   3.2 Information sur le projet MyBank
   3.3 Information sur le projet de réforme EURO1

4. Modification des « EURO1 Rules »
   (Résolution Extraordinaire des Associés)

5. Rapport sur les activités des comités
   5.1 Comité d'audit et de finance (« Audit and Finance Committee »)
   5.2 Comité Innovations (« Innovations Committee »)
   5.3 Comité Risques (« Risk Committee »)
   5.4 Comité opérationnel et technique (« Operations and Technical Committee »)
   5.5 Comité de stratégie et de politique (« Strategy and Policy Committee »)
   5.6 Groupe de conseil juridique (« Legal Advisory Group »)

6. Approbation des comptes de l'exercice 2012
   (Résolutions Ordinaires des Associés)
   6.1 Résolution portant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012
   6.2 Résolution portant sur l'affectation des résultats

7. Information sur la situation financière de l'année 2013

8. Ratification des remplacements des membres du Conseil d'administration
   (Résolution Ordinaire des Associés)

9. Election du Président
   (Résolution Ordinaire des Associés)

10. Election du Vice-Président
    (Résolution Ordinaire des Associés)

11. Election de trois autres membres du Conseil d'administration
    (Résolution Ordinaire des Associés)

12. Questions diverses et prochaine assemblée.

Annexe 2

Liste de présence

Associés représentés :

ABN AMRO BANK
ALLIED IRISH BANKS
BANCA NAZIONALE DEL LAVORO S.p.A.
BANCA POPOLARE DI MILANO S.C.A.R.L.
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA S.A.
BANCO COMERCIAL PORTUGUES
BANCO ESPIRITO SANTO
BANCO POPOLARE S.C.
BANCO POPULAR ESPANOL S.A.
BANCO SANTANDER S.A.
BANK OF AMERICA
BANK OF IRELAND
BANK OF TOKYO-MITSUBISHI UFJ LTD.
BANKIA S.A.
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.
BARCLAYS BANK PLC
BNP PARIBAS FORTIS
BRED BANQUE POPULAIRE
CAIXABANK S.A.
CITIBANK NA
COMMERZBANK AG
CREDIT AGRICOLE S.A.
CREDIT DU NORD
DANSKE BANK A/S
DEUTSCHE BANK AG
DNB BANK ASA
DZ BANK AG
ERSTE GROUP BANK AG
HSBC BANK PLC
HSBC FRANCE
ING BANK NV
INTESA SANPAOLO S.p.A.
JPMORGAN AG
KBC BANK N.V.
LANDESBANK BADEN-WÜRTTEMBERG
LANDESBANK HESSEN-THÜRINGEN (HELABA)
LLOYDS TSB BANK PLC
NATIXIS
NORDEA BANK FINLAND PLC
OTP BANK PLC
POHJOLA BANK

Liste de présence (suite)

RABOBANK NEDERLAND
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL AG
ROYAL BANK OF SCOTLAND PLC
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN
SOCIETE GENERALE
STANDARD CHARTERED BANK
SVENSKA HANDELSBANKEN
SWEDBANK AB (PUBL.)
UBS AG
UNICREDIT S.p.A.
WELLS FARGO BANK N.A.

Associés non représentés:

ALPHA BANK
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA
BANCO SABADELL
BNP PARIBAS S.A.
BPCE
CAIXA GERAL DE DEPOSITOS
CREDIT MUTUEL - CIC BANQUES
EUROBANK ERGASIAS S.A.
KBL EUROPEAN PRIVATE BANKERS S.A.
NATIONAL BANK OF GREECE